

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Alpes-Maritimes
commune	Grasse
appellation	Village de vacances Le Clavary
adresse	chemin de Clavary
auteurs	AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture), Jean DEROCHE (architecte responsable du projet), Valentin FABRE, Jean PERROTET, Michel CORAJOU (architectes), Max SOUMAGNAC (peintre), Jacques Simon (paysagiste)
date	1965-1968
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 16 novembre 2006



Photo : © Jean-Lucien Bonillo & Raffaella Telese - Laboratoire INAMA / ENSA Marseille, 2006

L'AUA obtient de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts (S.C.I.C.) le projet du village de Grasse en compensation d'un concours perdu pour le village de vacances de Gourette dans les Pyrénées. L'atelier AUA désigne Jean Deroche, avec Valentin Fabre et Jean Perrotet comme architectes concepteurs.

Le village se déploie sur un terrain en pente de 17 ha de pinède, situé à 5 km au sud de Grasse, sur la route de Pégomas. Outre les exigences particulières d'un village de vacances, la beauté de la végétation méditerranéenne qui sera respectée, la topographie du terrain qui sera exploitée, ont eu une influence forte sur la définition du projet. Les architectes s'inspirent de l'architecture d'un mythique village méditerranéen et de la réinterprétation de ce modèle par Le Corbusier (Projets pour la Sainte-Baume et Roquebrune-Cap-Martin dit Roq et Rob). Ils parviennent à la définition d'une architecture simple aux structures affirmées constituées de béton apparent et de parpaings enduits pour lesquels une polychromie précise a été étudiée avec la collaboration du peintre Max Soumagnac. Le programme prévoit dès l'origine la réalisation de deux unités de réception bien distinctes mais associées autour d'équipements communs (théâtre, piscine, terrains de jeux et de sport...). Le village proprement dit (Le Clavary) est constitué de trois hameaux regroupant des cellules d'une ou deux pièces autour d'une placette équipée d'un abri commun au centre. Les cellules des "gîtes familiaux" (Les Mimosas), organisées en cinq hameaux, sont équipées d'une cuisine qui permet aux vacanciers d'être autonomes. Les gîtes et les cellules du village sont bâtis selon les courbes de niveaux dans la partie basse du terrain et sont conçus comme des petits bâtiments cubiques en béton. Les bâtiments à usage collectif (l'accueil, les salles de restaurant, le théâtre, les abris,...), se distinguent par leurs couvertures composées de voûtes plein cintre en béton armé dont l'intrados est en briques creuses. Cette série de voûtes caractérise le centre du village qui surplombe les hameaux. Un grand soin est réservé à l'étude des parcours et au système de gradins des abris en béton cyclopéen mis au point avec le concours du paysagiste Jaques Simon. Des nombreuses parties ont été repeintes et des menuiseries changées.

Rédacteurs : Jean-Lucien Bonillo & Raffaella Telese - Laboratoire INAMA / ENSA Marseille, 2005-2008

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Les Trente Glorieuses dans les Alpes-Maritimes](#)